



Paris, le 14 avril 2020

Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Nos réf. : SB/MV/SR/CD/2020-56

Monsieur le Premier ministre,

Le Président de la République s'est adressé hier à nos concitoyens pour donner de premiers éléments de calendrier permettant à tous les acteurs économiques, sociaux et politiques, de commencer à se projeter davantage dans la sortie de crise. S'il n'est pas possible actuellement de prédire l'évolution de l'épidémie, les priorités annoncées, en particulier la réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées, l'arrêt maintenu d'activités liées à la culture et aux loisirs, permettent aujourd'hui d'apporter des réponses aux acteurs locaux pour organiser la poursuite du confinement et le déconfinement. Des choix clairs et assumés ont été faits, et je sais à quel point l'action de votre Gouvernement, qui s'apprête à les mettre en œuvre, sera décisive pour qu'ils puissent garantir la sécurité sanitaire tout en accompagnant le redémarrage de l'activité économique.

Monsieur le Premier ministre, dès que les mesures de confinement ont été annoncées, les maires se sont pleinement investis pour que dans nos territoires, nos habitants puissent continuer à se nourrir, à travailler, à accéder à une éducation à distance, à être suivi socialement, en un mot : à permettre de répondre aux besoins vitaux de notre population. Nous avons mobilisé nos ressources communales (personnel volontaire et finances) pour que les enfants des personnels soignants et autres professions liées à la gestion de crise puissent être gardés ; pour que le confinement soit respecté là où les communes disposaient d'une police municipale ; pour inventer un dispositif permettant de repérer et d'accompagner les personnes âgées isolées et les personnes fragiles. Alors en effet, les mots de remerciement du Président de la République étaient les bienvenus, et je tenais aujourd'hui à les partager avec vous.

Pour autant, nous croyons profondément que votre Gouvernement, s'il souhaite continuer à s'appuyer sur cette démocratie du quotidien que sont les maires, doit nous donner des informations claires et tenir un discours transparent sur tous les sujets. C'est pourquoi nous

demandons aujourd'hui une clarification rapide sur plusieurs points évoqués le 13 avril 2020 par le Président de la République.

### **1. Demande d'information sur les masques**

En premier lieu, le sujet des masques fait l'objet, comme vous le savez, de préoccupations majeures dans l'opinion publique, en attente d'un discours de vérité. Le Président de la République a annoncé que des masques seraient distribués à l'ensemble de la population à compter du 11 mai et, je le cite, « en lien avec les maires ». Si plusieurs d'entre nous ont déjà fait des groupements de commande pour distribuer des masques à la population avant le 11 mai, nous souhaitons avoir le plus rapidement possible des informations plus précises concernant 1/ la typologie de masques derrière le vocable « masques grand public », 2/ la durée d'utilisation de ces masques (usage unique ou masques réutilisables) et donc le nombre de masques à distribuer au total par habitant, 3/ le processus d'achat ou de la fabrication de ces masques, 4/ leur prise en charge financière, 5/ le dispositif d'obligation à venir relatif au port du masque en population générale, 6/ le dispositif logistique prévu pour livrer les masques à tous les habitants et la prise en charge financière des coûts d'acheminement jusqu'à la personne dans le respect des bonnes conditions sanitaires 7/ le volet prévu concernant la mise à disposition de masques pour les personnes non-domiciliées.

### **2. Précisions sur le dispositif relatif à la réouverture des écoles**

En deuxième lieu, si la réouverture des écoles permettra d'éviter que les inégalités ne se creusent encore davantage, elle pose de nombreuses questions en matière de respect de la sécurité sanitaire. C'est pourquoi nous demandons des clarifications sur le dispositif prévu, en termes de moyens, de matériel, et de ressources humaines, pour permettre le respect des mesures barrières dans les écoles maternelles et élémentaires en particulier. Afin de préparer l'ouverture de nos établissements scolaires dans les meilleures conditions, nous devons connaître au plus tôt les modalités du dispositif prévu pour pouvoir organiser le retour des élèves, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et extrascolaire. Nous souhaitons également savoir si l'ensemble du territoire national sera concerné et le cas échéant, quelles seront les priorités de l'Etat.

### **3. Précisions relatives à l'aide exceptionnelle aux familles modestes**

En troisième lieu, le Président de la République a évoqué une aide exceptionnelle qui serait versée aux familles les plus modestes. Quel sera le périmètre de cette aide, son montant, ses critères ? Le dispositif sera-t-il assez agile pour éviter des complexités administratives empêchant le recours à cette aide pour un grand nombre de ménages ? L'AMIF souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur des situations de précarité urgentes qui ont pour conséquence, pour beaucoup, de choisir entre le paiement du loyer ou des charges concernant les copropriétés, et l'alimentation du quotidien.

#### **4. Clarifications sur le report des élections municipales du second tour**

Enfin, même si ce sujet n'a pas été évoqué dans l'allocution présidentielle, la question de l'organisation des prochaines élections municipales devra faire l'objet d'une clarification rapide. Un certain nombre de communes restent dans un climat d'entre-deux tours qui ne facilite en rien la gestion de la crise sanitaire, et pose des problèmes de gouvernance au niveau des EPCI à FP (en grande couronne mais également sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, où se pose la question des recettes fiscales).

Nous avons besoin d'une clarification très rapide concernant le calendrier du second tour des élections municipales. J'attire votre attention sur l'organisation et la mobilisation qu'impliquent, comme vous le savez, l'organisation d'une telle élection pour les élus comme pour les agents communaux, et donc la nécessité d'une préparation optimale dans le contexte de crise sanitaire.

Sur les quatre points précités, nous vous demandons des réponses dans les plus brefs délais afin d'anticiper dès à présent, selon les termes du Président de la République, « l'après 11 mai ».

#### **5. Propositions de l'Association des Maires d'Ile-de-France**

L'Association des Maires d'Ile-de-France travaille sur de nombreux aspects de la gestion de la crise sanitaire afin de pouvoir faire remonter la parole des élus et des propositions concrètes pour répondre aux problématiques rencontrées au quotidien. Aussi, nous reviendrons directement auprès des différents ministres concernés pour formuler des préconisations concernant notamment :

- La perspective d'un grand plan de relance de l'activité économique grâce à l'investissement passant par le bloc local au plus près des territoires (entreprises et commerces de proximité notamment) ;
- Des préconisations pour résorber les inégalités en termes d'éducation suite à la crise sanitaire;
- Un dispositif spécifique pour aider les quartiers notamment en politique de la ville;
- Un plan pour nos aînés et les personnes les plus fragiles ;
- Un dispositif d'urgence pour répondre aux impayés dans le logement social et dans les copropriétés dégradées ;
- Des préconisations relatives à la dématérialisation des instructions d'urbanisme dans le cadre de la relance des chantiers BTP et particulièrement des constructions de logement.

L'Ile-de-France étant une des régions parmi les plus touchées avec le Grand Est, nous pensons que notre expertise de terrain doit être prise en compte par le Gouvernement dans le cadre de sa réflexion sur les scénarii de déconfinement.

Je me tiens à votre disposition, Monsieur le Premier ministre, pour vous échanger avec vous sur ces différents points, et espère recevoir au plus vite l'ensemble des clarifications souhaitées par les maires d'Ile-de-France.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président,



**Stéphane BEAUDET**  
Maire d'Evry-Courcouronnes  
Vice-président de la Région Ile-de-France